

LA REVUE FRANÇAISE DE
SERVICE SOCIAL

269 ■ 2018-2

VOUS AVEZ DIT PARTICIPATION ? UNE VIEILLE NOTION RÉINVENTÉE



anas
association nationale des assistants
de service social

 **PRESSES
DE L'EHESP**

SOMMAIRE

DOSSIER

VOUS AVEZ DIT PARTICIPATION ? UNE VIEILLE NOTION RÉINVENTÉE

Éditorial9
Joëlle Delacôte

PREMIÈRE PARTIE : LA NÉCESSAIRE CLARIFICATION DE LA NOTION DE « PARTICIPATION »

Entre la « participation » des personnes
et leur « accompagnement » :
où va le travail social ?14
Michèle Becquemin

Participer : le succès d'une notion
floue répondant à des enjeux
très variés19
Catherine Étienne

La participation des personnes
accompagnées : pour quels
intérêts ?27
*Marie-Henriette Etcheverry,
débat avec Brigitte Bouquet,
Michel Chauvière et Daniel Moreau*

DEUXIÈME PARTIE : REGARDS CROISÉS SUR LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'approche centrée sur le DPA-PC
favorise-t-elle la participation ?34
Brigitte Portal

Être à l'écoute des bruits de
couloir : la participation dans
l'hébergement social des personnes
sans domicile42
David Grand

Chemins de participation49
Catherine de Béchillon

« Derrière les mêmes mots, nous ne
comprendons pas les mêmes choses. »
Écrire à trois pour réfléchir à ce que
participer veut dire...55
*Johanna Lagha, Line Lanciau,
Jérôme Delfortrie*

TROISIÈME PARTIE : LES FORMATIONS SOCIALES À L'ÉPREUVE DE LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

La participation des personnes
accompagnées à la formation des futurs
travailleurs sociaux : retour sur
une expérience réussie64

*Guy Chauvin, Nathalie Jami,
Julien Lenfant,
Jacqueline Victor-Baptiste/Grebert*

Pouvoir agir et réfléchir ensemble sur
un territoire : familles et travailleurs
sociaux, une rencontre69

Catherine Saint-Honoré

Repenser avec les personnes
accompagnées la formation
des travailleurs sociaux76

*Laurence Poutrain-Mari,
Sébastien Frutieux,
Christophe Blanchard*

PAROLES D'ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

Le travail social, imposant
mais impuissant ?84

Christophe Anché

Secret professionnel : une notion
en voie de disparition ?87

Sylvie Miaut-Kowalczyk

COMMUNICATIONS

Communiqué de l'IFSW
du 30 décembre 2017 :
Bonne année et avenir
du travail social92

*Message du Dr Rory Truell,
secrétaire général de l'IFSW*

Communiqué de l'IFSW
du 4 janvier 2018 :
Pouvoir, politique et action sociale :
la nécessité de réinventer le travail
social dans le monde entier –
Contributions des travailleurs
sociaux latino-américains94

*Discours d'introduction
de Silvana Martínez, Séoul,
du 27 au 30 juin 2016*

VIE DE L'ANAS

Communiqué du 16 janvier 2018 :
Réforme DEASS : quelles perspectives
pour la profession ? Une vigilance
à maintenir106

Nous avons reçu109

Nous avons lu111

Nous avons été informés
de la parution114

À vos agendas !117

ÉDITORIAL

Joëlle Delacôte

Vous avez dit participation des personnes accompagnées ? Injonction, utopie, nouveauté ou comment réinventer une vieille notion ?

Ces dernières années, la participation des personnes accompagnées est devenue un incontournable des politiques publiques et particulièrement des politiques sociales. Il faut faire participer à tout prix les personnes concernées et accompagnées. Il y a eu pléthore d'articles, de rapports, de débats et de conférences sur ce sujet. Le dernier rapport en date est celui du Haut Conseil du travail social¹ (HCTS).

Ce rapport propose la définition suivante de la participation : « De manière générale, la participation doit permettre de donner la parole aux personnes pour contribuer à une prise de décision. Participer c'est donner son avis, témoigner de son expérience individuelle et collective, faire des constats et des propositions. La participation a pour but d'améliorer les conditions de vie et le fonctionnement de notre société et des institutions. Elle contribue à la citoyenneté. C'est un outil pour la communication entre professionnels et personnes accompagnées. »

Cette définition est reprise dans le dossier « De la participation au pouvoir d'agir » de la revue *Vie sociale*². Mais dans la réalité, la participation telle que définie peine à être effective, elle reste une injonction sans réels moyens de mise en œuvre.

Pour autant, la participation n'est pas une nouveauté, elle présente plusieurs visages à qui se donne la peine de la regarder de près.

De l'ouvrage *Les Nouvelles Figures de l'usager. De la domination à l'émancipation*³, au numéro 19 de la revue *Vie sociale*, la littérature relative à la participation foisonne avec des éclairages pour mieux comprendre, des paradoxes, des contradictions, des témoignages et des préconisations, etc. Certaines de ces préconisations sont issues du rapport du HCTS. Mais ne généralisons pas ! Si ces préconisations sont une nouveauté pour certains travailleurs sociaux, ce n'est pas le cas, par exemple, pour beaucoup d'assistants de service social qui sont dans cette posture de prise en compte des besoins des personnes et de participation depuis fort longtemps. Mais cela reste insuffisant, et la nécessité pour eux de participer au développement du pouvoir d'agir des personnes devient inévitable.

1. Rapport du HCTS du 7 juillet 2017 concernant la participation des personnes accompagnées aux instances de gouvernance et à la formation des travailleurs sociaux.

2. Brigitte Bouquet, Marcel Jaeger (coord.), « De la participation au pouvoir d'agir », *Vie sociale*, n° 19, février 2018.

3. Dominique Argoud, Michèle Becquemin, Claire Cossée, Anne-Claudine Oller (dir.), *Les Nouvelles Figures de l'usager. De la domination à l'émancipation ?*, Éditions de l'EHESP, coll. « Politiques et interventions sociales », 2017.

Dans ce numéro de *La Revue française de service social (RFSS)*, nous avons voulu revenir sur la participation des personnes, en rappelant en quoi elle consiste et avec plusieurs questions :

- Qu'est-ce que la participation des personnes accompagnées/concernées ?
- Que recouvre-t-elle ?
- Se décrète-t-elle ?
- Est-ce une nouveauté, une injonction, un vœu pieux, ou une utopie ?
- Quels sont les enjeux collectifs et individuels ?
- La participation des personnes « à la française » est-elle une injonction à l'autonomie ou une démarche favorisant l'autonomie des personnes ?
 - *L'empowerment*, le développement du pouvoir d'agir, la conscientisation, ou encore la capacitation, etc. favorisent-ils la participation ?
 - De la démarche pédagogique de Paulo Freire⁴ au dernier rapport du HCTS, où en est la société française avec la participation des personnes accompagnées ?

Dans la première partie de ce dossier, Michèle Becquemin et Catherine Étienne apportent un éclairage et une réflexion sur la notion de participation. Cette réflexion est complétée par un débat animé par Marie-Henriette Etcheverry qui a réuni Brigitte Bouquet, Michel Chauvière et Daniel Moreau.

Après ces éclairages, nous proposons de croiser les regards des différents acteurs concernés à travers la présentation et l'analyse de plusieurs expériences de participation de personnes concernées. Le principal intérêt est d'avoir le point de vue et la parole des professionnels et surtout ceux des personnes accompagnées.

La dernière partie de ce dossier est axée sur la participation des personnes accompagnées dans les formations sociales, un défi.

Nous n'avons pas la prétention de répondre à toutes les questions soulevées par la participation des personnes accompagnées, mais nous souhaitons, à travers les articles de ce numéro de la *RFSS*, apporter quelques éléments de réponse, participer à la compréhension du sujet, puis ouvrir le débat et la réflexion sur cette « participation à la française ».

Dans ce numéro, vous découvrirez, entre autres, des approches socio-historiques de la participation des personnes accompagnées, des témoignages de collaborations entre les personnes accompagnées et les professionnels, des expériences de recherche-action, la participation dans les formations sociales.

Ce dossier vient compléter le rapport et des préconisations du HCTS pour la participation des « personnes accompagnées » aux instances qui les concernent et à la formation des travailleurs sociaux, en offrant une autre analyse, différente et riche, des expériences des acteurs.

Nous espérons, à travers ce nouvel angle d'approche, repérer les freins à la participation des personnes et les leviers pour développer cette participation.

4. Paulo Freire (1921-1997) était un éducateur et demeure un grand pédagogue brésilien.

« DERRIÈRE LES MÊMES MOTS, NOUS NE COMPRENONS PAS LES MÊMES CHOSES. »

ÉCRIRE À TROIS POUR RÉFLÉCHIR À CE QUE PARTICIPER VEUT DIRE...

Johanna Lagha, Line Lanciau, Jérôme Delfortrie

RÉSUMÉ : Trois « participant-es », Johanna Lagha, Line Lanciau et Jérôme Delfortrie, depuis différentes places, partagent leurs points de vue en parlant à la première personne. De l'entretien familial au collectif du service PIAF (penser l'intervention avec les familles), d'une recherche-action conduisant professionnels et membres des familles à co-construire des interventions publiques à destination de travailleurs sociaux, comment conjuguer le verbe participer à toutes les personnes et par tous les temps, en respectant les vécus différents de chacun ?

MOTS CLÉS : participation des personnes concernées, croisements des regards, parentalité, recherche-action, PIAF, Moutatchous.

« Nous », c'est Johanna Lagha, Line Lanciau et Jérôme Delfortrie. Nous faisons les choses un peu de façon inhabituelle, en commençant par signer ! En effet, nous avons décidé d'écrire un article à trois, même si nous n'avons pas les mêmes places, les mêmes fonctions, ni les mêmes expériences. Nous avons choisi de dire tour à tour « je » plutôt que « nous ». Alors, il va vous falloir suivre qui parle, et depuis quelle place...

VENDRE DU RÊVE : L'ÉCART ENTRE CE QUI EST ÉCRIT DANS LE PROJET DU SERVICE ET LE « VRAI »

Je m'appelle Johanna Lagha. Au début de la prise en charge de mon enfant par le service PIAF, que je décrirai plus tard, nous avons lu les objectifs de leur service, qui me paraissaient correspondre à mes attentes, aussi bien pour mon enfant, mais aussi pour ma famille. Donc, on se lance dans cet accueil qui au bout de quelques mois me laisse perplexe, car je ne retrouve pas mes attentes dans le suivi. Et là je me dis : c'est bien beau d'écrire des choses, mais il faut que ça suive dans leurs pratiques. Par exemple, je devais moi-même demander comment cela se passait quand mon enfant était là-bas, alors que j'attendais un retour de leur part.

Puis, pour moi, il fallait qu'on se mette en accord avec les choses qui me semblaient importantes dans l'éducation de mon enfant, alors que j'avais juste l'impression qu'on me prenait mon enfant pour me soulager quelques nuits sans pour autant partager avec moi mes angoisses pour l'avenir. J'ai réussi à dire ce que j'attendais de leur part pour pouvoir avancer ensemble,

constituer un trio PIAF/mon enfant et moi. Maintenant, le suivi se passe beaucoup mieux ; selon moi il faut un minimum de confiance pour pouvoir travailler ensemble et réussir à se comprendre mutuellement, *car derrière les mêmes mots, nous ne comprenons pas les mêmes choses.*

« DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN ? »

Je m'appelle Line Lanciau, je suis psychologue au service PIAF. J'ai écrit cette partie avec Johanna. En août 2015, dans le cadre d'un entretien d'admission, Johanna vient rencontrer pour la première fois l'équipe du service représentée par une éducatrice et moi-même. Johanna est accompagnée de Céline, volontaire de l'association Agir tous pour la dignité (ATD Quart monde).

La pratique du service, travaillée lors de l'élaboration du projet de service, conduit les professionnels à interroger les membres des familles sur les besoins qu'ils perçent eux-mêmes pour leur propre famille.

Mais lorsque Johanna entend la question « de quoi avez-vous besoin ? », elle se trouve perdue et démunie, me dira-t-elle. D'abord, elle renvoie l'idée qu'elle n'a pas l'habitude que les professionnels demandent l'avis des parents. Ensuite, elle se sent elle-même en grand désarroi et se trouve dans l'impossibilité de chercher des solutions dans un premier temps, elle a besoin d'un aiguillage...

Néanmoins, elle ne peut pas le formuler tout de suite et nous devons attendre plusieurs mois avant de pouvoir parler ensemble de cet épisode.

À partir de cette période et suite aux échanges qui ont suivi le partage du ressenti de Johanna sur la manière dont elle avait vécu cette première rencontre, l'équipe des professionnels du service prendra l'habitude, lors de ce premier rendez-vous d'admission, de parler d'abord de ce que le service fait et propose plutôt que d'attendre de la famille qu'elle aborde d'emblée ses attentes. Ainsi, les échanges entre les professionnels et les membres des familles permettent-ils, dans un aller-retour permanent, de faire évoluer les pratiques. Ici, le sigle PIAF – penser l'intervention avec les familles – prend alors tout son sens. Ce service a ouvert depuis 2015 ; après deux ans de travail et d'expérimentations, il propose une douzaine de places pour des suivis modulaires, alternant suivi à domicile et prise en charge collective. Le service considère l'hébergement comme une ressource à disposition plutôt que comme une fin en soi. L'ambition est de mettre au travail l'alliance de la dimension éducative et de la dimension soin dans l'accompagnement familial.

Je (Johanna) trouve que PIAF ce n'est pas seulement des temps professionnel/famille. Les familles rencontrent d'autres familles. Ce sont des moments conviviaux où chacun peut échanger. Par exemple, un parent peut aider un jeune dans une activité manuelle, toujours en présence d'un professionnel. C'est un moment qui permet également un échange de savoirs parent/professionnel et parent/parent.

Ce que j'aime dans le suivi PIAF, c'est que nous, parents, pouvons appeler à n'importe quel moment soit pour l'intervention d'un éducateur à domicile, soit pour partager nos doutes. Ils peuvent également parler à notre enfant. Certes ce n'est pas le suivi « miracle » ; il faut de part et d'autre adhérer au suivi,

car ce n'est pas facile pour les pros ni même pour nous parents. Je me suis aperçue que depuis le début de la prise en charge de mon fils, j'ai eu de gros moments de doutes sur l'efficacité du suivi. Je me suis dit que quand c'est un suivi classique sans trop de secousse ça va, mais à partir du moment où on traverse des épisodes très difficiles, alors tu te rends compte que pour les pros c'est trop dur de prendre contact avec moi. Mais en leur disant mes ressentis sans porter de jugement sur leurs pratiques, car chacun fait ce qu'il peut au moment venu. Mettre les choses à plat avec un éducateur à l'écoute et qui essaie de comprendre, en lui disant mes ressentis du moment, mais aussi en écoutant les siens, m'a permis plusieurs fois d'apaiser la situation. Nous avons dû repartir sur de bonnes bases, mais je pense que le service fonctionne de mieux en mieux. C'est juste qu'il fallait un temps d'adaptation pour tous !

PENSER L'INTERVENTION AVEC LES FAMILLES

Je (Line) pense que les textes de référence liés à la pratique des professionnels de la protection de l'enfance énoncent « le travail avec les familles » comme un axe essentiel de l'accompagnement de l'enfant. Cette orientation déclinée au travers de nombreux projets d'établissement peut parfois résonner comme une injonction insurmontable pour les professionnels directement concernés.

Formés et encouragés à développer leur pratique à partir d'une organisation, de principes et de procédures souvent bien définis, les professionnels évoluent au cœur de systèmes d'intervention qui les conduisent parfois à penser l'accompagnement familial en terme d'*adhésion* dans le cadre de la production d'un projet qui devrait être commun.

Ainsi, demandons-nous régulièrement aux membres des familles « d'adhérer au projet » que d'autres ont imaginé pour eux. Aussi nous offusquons-nous d'« une absence de collaboration » à des « objectifs de travail » pourtant pensés « dans l'intérêt de l'enfant »...

Dans ce contexte, le professionnel-sujet peut se trouver au carrefour d'attentes institutionnelles clairement affirmées, d'une part, et d'une organisation du système d'intervention tout aussi définie, d'autre part. Cette cartographie peut confronter le professionnel à un chemin impossible à dessiner tant les directions émergent de manière paradoxale. La déconnexion entre l'idéal du professionnel, les attentes institutionnelles et l'organisation des systèmes d'intervention peut générer des détresses importantes, capables d'impacter différents niveaux jusqu'aux personnes directement concernées par l'accompagnement.

« ET SI VOUS NOUS AIDIEZ À VOUS AIDER » ?

Je m'appelle Jérôme Delfortrie. Je suis éducateur spécialisé et formateur ; j'ai été invité à participer aux journées d'études⁶⁴ organisées à Tourcoing en 2015 par le réseau Familles et ressources, créées par les Maisons d'enfants

64. Le terme va faire débat et évoluer par la suite.

à caractère social (MECS) de Nîmes (communauté Coste), de Royan (Cheval Insertion) d'Haubourdin (les Moutatchous), puis de Montbrison (Maison d'enfants Jean-Baptiste d'Allard). J'y ai rencontré Line, le service PIAF fraîchement créé, puis, par la suite, Johanna.

Il s'agissait dans un premier temps de (re)donner la parole au « terrain », les professionnels qui n'ont pas souvent droit de cité dans les conférences, sur la thématique du travail avec les familles. Au cours de ces premières journées passionnantes⁶⁵, l'envie est rapidement venue aux professionnels que les membres des familles *participent réellement* aux échanges.

Aux journées d'études de Royan, en 2016, la communauté Coste franchit une première étape en réalisant un film auprès des membres des familles, en ramenant leurs paroles, et en s'engageant à montrer aux membres des familles la réaction des professionnels. Le thème annoncé des prochaines journées d'études « Et si vous nous aidiez à vous aider ? » me donnait assez naturellement l'idée et l'envie de mener une recherche-action en 2016-2017 dans le cadre de mon master en travail social à la Haute École spécialisée en Suisse occidentale.

Le principe était que des membres des familles et des professionnels co-produisent et présentent ensemble une intervention à Nîmes en 2017. Le dispositif de recherche-action s'est inspiré des universités populaires des parents, et du croisement du savoir et des pratiques de l'association Agir tous pour la dignité (ATD). En effet, du point de vue d'ATD, il s'agit non pas de mélanger tous les participants de façon indifférenciée, mais de reconnaître trois types de savoirs : le savoir académique (les chercheurs), le savoir pratique (les professionnels) et le savoir expérientiel (les personnes concernées par l'accompagnement). Il est question de rebattre les cartes, et sans dire qu'un type de savoir aurait plus raison qu'un autre, mais de reconnaître leurs spécificités qui sont complémentaires et qu'ils seraient incomplets les uns sans les autres.

Ainsi, PIAF à Haubourdin (59) et Coste à Nîmes (30) ont répondu présents à la proposition faite de participer à cette aventure humaine. Finalement, les professionnels se réapproprient une parole confisquée par les experts avant de la rendre aux membres des familles à qui nous avons aussi confisqué la parole...

Dans cette perspective, chaque groupe de parents-professionnel a choisi un thème d'intervention qu'il a préparé pendant huit mois :

- à Haubourdin, « Les mystères de la confiance, une série proposée par l'agence tout risque » ;
- et Nîmes, « Le lien : entre intermittence des professionnels et permanence des familles ».

Ils sont intervenus dans des écoles de formations de travail social (IRTS de Loos et Haute École en travail social de Genève).

65. Les vidéos des interventions depuis 2015 sont intégralement disponibles et gratuites en ligne : www.famillesetressources.com.

Je (Line) trouve que le choix pour l'équipe PIAF de s'engager dans ce projet correspond à la philosophie et à l'approche que défend PIAF. La constitution de groupes rassemblant membres des familles et professionnels en plus de ce dispositif de recherche-action (« groupe C'est-à-dire ? », « Instance de participation », « groupe Peps ») favorise, selon nous, d'une part, une réelle participation des membres des familles conviés à venir prendre place dans l'institution et encourage, d'autre part, une modification de la posture des professionnels amenés à s'engager dans d'autres types d'échange. À ce titre, cette configuration de travail peut donc avoir un impact sur l'investissement des membres des familles dans leur relation à l'institution et sur la pratique des professionnels.

MAIS EN QUOI CES NOUVELLES MODALITÉS DE TRAVAIL SONT-ELLES VENUES IMPACTER LES PRATIQUES DES PROFESSIONNELS ?

Dès les premiers mois de fonctionnement, les professionnels ont pu découvrir avec surprise l'émergence d'une pensée en construction dans le groupe. Le chemin parcouru avec les membres de familles pour choisir un thème de réflexion a déjà mobilisé chez chacun des énergies, canalisées ensuite par le cadre méthodologique proposé par la recherche-action. La surprise et le plaisir pris à penser ensemble des questions peu abordées dans les autres configurations de travail ont généré des liens différents et modifié sans doute les relations de travail.

Les thématiques traversées (la confiance, le risque, le conflit...) conduisent les participants à partager des ressentis et vécus communs. Progressivement, membres des familles comme professionnels ajustent l'intimité de leurs échanges. Cette année, et après 18 mois de pratique, les membres des familles remarquent et soulignent les évocations plus personnelles des professionnels. Ils les en remercient...

Au fil de ce travail, les professionnels rencontrent la possibilité de se réconcilier avec une part de leur métier avec laquelle ils pouvaient jusque-là se trouver mal à l'aise. Comment oser s'approcher de l'émotion de l'autre tout en restant professionnel, puisque cela nous engage immanquablement du côté de nos propres émotions ? Le franchissement de cette frontière⁶⁶ nous fait-il perdre la pertinence de nos interventions ou, au contraire, l'en enrichit-elle ?

Habités à évoquer davantage ces éléments précieux du travail dans les espaces clos et professionnello-centrés des analyses de pratiques, les professionnels découvrent dans ces nouvelles modalités de travail un autre espace d'utilisation de cette matière. Ils découvrent aussi l'intérêt de s'attarder sur la singularité des ressentis et développent de nouvelles compétences dans leurs pratiques professionnelles. Ainsi, les professionnels prennent-ils l'habitude de tenir compte de la façon dont leur action est perçue par l'autre, ainsi

66. « Personnel/professionnel : le franchissement de la frontière, de l'étanchéité à la porosité » était le titre de l'intervention que nous avons produit avec une maman de Lille, une maman et une professionnelle de la communauté Coste au cours des journées (d'études) de Nîmes. Les vidéos sont disponibles en ligne : www.famillesetressources.com.

prennent-ils aussi l'habitude de tenir compte de la manière dont ils reçoivent les propos de l'autre.

Au travers du développement de ces modalités de groupe constitué de membres des familles et de professionnels, les pratiques professionnelles semblent donc s'être enrichies d'une qualité d'écoute influant non seulement dans le travail en lien avec les membres des familles, mais aussi dans les relations intraprofessionnelles et partenariales.

CROISER LES REGARDS POUR PROBLÉMATISER ENSEMBLE

Je (Jérôme) rejoins Line sur l'apport de ce travail en dialogue. Que ce soit à l'intérieur des groupes de préparation, comme au travers des restitutions publiques, la puissance de ces paroles collectives et singulières vaut largement la peine de prendre ce temps important. En effet, ce que j'ai observé chez les étudiants et professionnels assistant à ces interventions, c'est l'articulation qu'ils pouvaient très rapidement faire entre le vécu des personnes, les postures professionnelles et leur engagement. J'ai pu voir combien cela venait les bousculer.

Cette parole publique est un stress pour les membres des familles, tout comme pour les professionnels d'ailleurs. Ainsi, quelques minutes avant l'intervention à l'IRTS des Hauts-de-France, une des mamans m'interpellait : « Jérôme, tu m'as arnaquée, tu avais dit qu'ils seraient une cinquantaine et ils sont 88, je les ai comptés ! » Qu'est-ce qui aide à surmonter ce stress ? C'est le fait d'être ensemble, me répondent Johanna et Line. Ensuite, c'est cette écoute aussi forte du public qui a encouragé le groupe, continuent-elles. Mais il y a aussi de la confiance, qui se vérifie à la fiabilité de la parole donnée notamment.

J'ai pu aussi voir ce que cela apportait aux parents et aux professionnels engagés dans ce travail, en termes d'engagement, de sentiment d'utilité, de reconnaissance. Ainsi, à la sortie de l'intervention à la Haute École de travail social (HETS) de Genève, une des mamans me confiera : « Ça fait beaucoup de bien d'avoir pu intervenir. Je me sens comme... une personne. Tu comprends ? »

Faire intervenir des professionnels et des parents concernés par la protection de l'enfance dans des conférences et des formations provoque de nombreuses questions en termes de risques, par exemple d'instrumentalisation de la parole des personnes concernées, de voyeurisme (« on n'est pas des bêtes de foire », nous dit Johanna pendant l'écriture de cet article) ou de possibles conflits. Des peurs aussi, du côté des professionnels comme des personnes concernées, de ne pas être pris au sérieux, ou de ne pas être écoutés. Des obstacles et des difficultés, notamment le manque de temps : comment chacun peut-il bloquer des dates, dégager des créneaux ? Les professionnels pourront éventuellement venir sur leur temps de travail, mais les parents ? La question de la rémunération se pose... Les questions du format, du nombre de personnes intervenant dans le cas de notre groupe, du temps de parole laissé...

Évidemment, toutes ces questions éthiques posées ne doivent pas être occultées par cette injonction récente à ce que les personnes concernées interviennent dans les formations. Cela ne doit pas non plus être une nouvelle vérité, car comme le disait justement Johanna au cours des journées

d'études de Nîmes : « Les parents ne sont pas au-dessus, et les professionnels en dessous... Égal à égal ? Non je veux juste garder ma place de mère. »

L'histoire, magique à certains égards, de cette recherche-action a montré, entre autres, le difficile équilibre entre parler vrai, parler « cash » comme diront souvent plusieurs parents, et rester bienveillant les uns envers les autres. Le risque est polarisé entre deux extrêmes : des parents qui seraient très, voire trop, collaborants avec un discours trop lisse, et des parents fortement en colère, par qui les professionnels se sentiraient attaqués dans leur professionnalité. Du côté des professionnels, comment rester justement professionnel tout en parlant de soi, de ses doutes, laissant transparaître un sentiment possible d'incompétence ? C'est une question ouverte quant à la participation « réelle » des personnes concernées à la production de connaissance. Peuvent-elles réellement tout dire ? Les instituts de formations, les institutions, leurs responsables, les étudiants, les professionnels peuvent-ils tout entendre et se remettre en question sans se sentir attaqués ?

FAIRE CHANGER LES MOTS POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES

En témoignent ces échanges dans les débuts de la recherche-action, quand Line propose à Johanna de participer aux journées d'études par l'intermédiaire de la recherche-action. « "Journées d'études" ? Ça veut dire quoi ? Que vous allez nous étudier, nous, les familles ? On n'est pas des cobayes ! » avait répondu Johanna. Elle avait alors proposé les termes "journées de réflexion" qui lui semblaient être plus adaptés. Finalement, les organisateurs de 2017 ne suivent pas cette proposition parce qu'« être professionnel, ce n'est pas dire oui à tout », dira un cadre. En tout cas, pas tout de suite, car en 2018, suite à cette interpellation, il s'agira désormais de « journées de réflexion et de croisements d'expérience ».

Que ce soit à l'échelle de l'accompagnement d'une famille, d'un service, ou d'une recherche-action, des tranches de vie ont été ici racontées sur ces trois niveaux. Ces espaces n'ont pas fonctionné comme des étages indépendants, mais plutôt comme des éléments imbriqués comme des poupées gigognes. Ces différents processus ont rejailli les uns sur les autres, favorisant tantôt l'ouverture tantôt la fermeture de chaque espace. Des belles phrases écrites dans un projet de service à sa réalité vécue dans la « vraie vie », des moments très formels aux discussions à bâtons rompus, des bricolages de coulisses aux feux des projecteurs de la scène d'une intervention devant deux cents personnes, l'aventure humaine a été et est encore au rendez-vous. Si derrière les mots, nous ne comprenons pas les mêmes choses, il s'agit alors de traduire, chercher à comprendre, chercher ensemble, reformuler, s'appropriiser, négocier, décaler... Bref, toute une histoire que certains appellent participation !

Cher(e)s abonné(e)s,

Lors de votre abonnement, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique.
Pour cela, merci de cocher la formule désirée et de signer en joignant un RIB.

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

<i>Cochez la formule choisie</i>	<input type="checkbox"/> ABONNEMENT INSTITUTIONS FRANCE	<input type="checkbox"/> ABONNEMENT PROFESSIONNELS NON ADHÉRENTS FRANCE	<input type="checkbox"/> ABONNEMENT INSTITUTIONS / PROFESSIONNELS NON ADHÉRENTS HORS FRANCE
15 FÉVRIER	13,25 €	12,50 €	14,50 €
15 MAI	13,25 €	12,50 €	14,50 €
15 AOÛT	13,25 €	12,50 €	14,50 €
15 NOVEMBRE	13,25 €	12,50 €	14,50 €
TOTAL ANNUEL	53 €	50 €	58 €

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier (l'ANAS). Au cas où vous décidez de ne plus régler votre abonnement par prélèvement automatique, merci de nous adresser un courrier et d'y joindre un chèque du montant de l'abonnement restant dû pour l'année civile en cours. L'abonnement est pris pour l'année civile. Au cas où vous décidez de ne pas renouveler votre abonnement, vous devez nous en informer par courrier ou email pour que le nécessaire soit fait pour l'année civile suivante. Merci de veiller à laisser votre compte suffisamment approvisionné pour permettre le prélèvement. Sinon, nous serions en droit de vous demander le remboursement des frais bancaires occasionnés. Merci de nous informer de vos modifications de compte en nous adressant un RIB ou le document prévu par votre établissement bancaire ou postal.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier. Nous vous remercions de transmettre à votre banque un exemplaire de cette autorisation de prélèvement.

DÉBITEUR	CRÉANCIER
Nom - Prénom :	ANAS 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS
Adresse :	
Établissement teneur du compte :	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : 475339
IBAN :	
BIC :	

Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80/10 du 01/04/1980 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Merci de JOINDRE UN RIB OU UN RIP et de renvoyer le tout à :
ANAS - 15 rue de Bruxelles - 75009 PARIS